



Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Mardi 14 janvier 2025 à 20h00

Nombre de conseillers élus	15
Nombre de conseillers en fonction	07
Nombre de conseillers présents	06
Nombre de conseillers absents excusés ayant donné procuration	01
Nombre de conseillers absents excusés n'ayant pas donné procuration	00
Nombre de conseillers absents non excusés	00

Membres présents : MM. et Mmes Rémy SCHENK, Florence ZEYSSOLFF, Nicolas MULLER, Sylvain BELLOTT, Fanny LECERF.

Membre absente excusée ayant donné procuration :

- Mme Jeanine RICCOBENE à Mme Florence ZEYSSOLFF

Membres absents excusés n'ayant pas donné procuration : NEANT

Membres absents non excusés : NEANT

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze janvier, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Obenheim se sont réunis en mairie, sur la convocation qui leur a été adressée, par voie électronique, par M. le Maire, Rémy SCHENK, le neuf janvier deux mille vingt-cinq, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

La séance est ouverte à 20h00, sous la présidence de M. Rémy SCHENK, Maire d'Obenheim.

Monsieur le Maire, Rémy SCHENK, souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Le quorum étant atteint, il propose de passer à l'ordre du jour.

L'assemblée délibérante décide de désigner Madame Florence ZEYSSOLFF, comme secrétaire de la présente séance.

ORDRE DU JOUR

Point 1 : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 03 décembre 2024

Point 2 : Communications et informations diverses

1. Approbation du Procès-verbal du 03 décembre 2024

Le procès-verbal est arrêté au commencement de la prochaine séance de l'assemblée, signé par le Maire et le secrétaire de séance et publié électroniquement la semaine suivante sur le site internet de la collectivité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R.2121-9, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal est adopté à **07 voix POUR**, dans la forme et rédaction proposées.

2. Communications et informations diverses

Collectivité Européenne d'Alsace :

La Collectivité Européenne d'Alsace nous informe que des travaux de réfection de l'ouvrage du pont rue de Daubensand démarreront à partir du 1^{er} mars 2025, pendant environ 60 jours.

Gendarmerie d'Erstein :

Monsieur le Maire fait lecture du bilan des interventions, de la brigade de Gendarmerie d'Erstein sur l'année 2024.

Au total, la gendarmerie a recensé 42 interventions et déclare une année plutôt « calme » au sein de notre commune comparée à d'autres.

Salle des Fêtes :

Monsieur le Maire annonce que le dossier de subvention de l'Etat dans le cadre du Fonds Verts a été refusé.

Dates à retenir :

26/02/25 : Élections municipales 1^{er} tour

02/02/25 : Élections municipales 2^{ème} tour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

La liste de présence signée par les membres du Conseil Municipal est annexée au présent procès-verbal.

Le secrétaire de séance
Florence ZEYSSOLFF

Le Maire,
Rémy SCHENK